

QUESTIONNAIRE POUR MIEUX CONNAÎTRE VOS PRÉOCCUPATIONS (réponses ci-dessous ou sur papier libre)

Description de votre forêt (communes de situation et département, surface totale et éventuellement surface des différents bois, espèces d'arbres principales, boisements naturels ou artificiels...)

Quelles questions vous posez-vous au sujet de votre forêt ? Avez-vous des projets que vous souhaitez concrétiser (vente de bois, travaux, reboisement...)?

Avez-vous des questions concernant le programme de la formation ?



FOGEFOR, C'EST

DES FORMATIONS adaptées à tous les propriétaires forestiers

- différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations.
- pas de condition de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...)

UNE EXPÉRIENCE conviviale et enrichissante

- 2 animateurs (COFA-CRPF) présents durant tout le stage,
- des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
- des forêts variées à découvrir...

UNE FORMULE économique et efficace

Association de loi 1901, réunissant les organismes régionaux du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation.

L'UFGE section FOGFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.

RENSEIGNEMENTS

COFA
cofa@wanadoo.fr
☎ 03.24.57.52.11

FINANCEURS

Antoine de Lauriston - CRPF Île de France-Centre © CNPF

PATRIMOINE BOIS ET FORÊT

*Cycle de base
dans les Ardennes*

"Apprendre à gérer sa forêt"



**Un stage
qui vous
concerne !**

FOGEFOR
Formation à la
Gestion Forestière



OBJECTIFS DU STAGE

Propriétaires et futurs propriétaires forestiers qui disposez d'un temps mesuré pour vous occuper de votre forêt, le cycle de formation FOGEFOR vous est destiné !

Le stage proposé en 10 journées (10 vendredis/10 mois) porte sur les réflexions préalable à un projet d'investissement, avec la connaissance des techniques d'inventaire, d'estimation, d'évaluation des coupes.

La formation sera assurée, en salle et sur le terrain, par des professionnels, des ingénieurs, des techniciens, spécialistes de la forêt.

PROGRAMME

Vendredi 14 janvier 2022

Introduction du cycle Fogefor

La forêt française (nationale, régionale, ardennaise) et son organisation.

Vendredi 11 février 2022

Description des peuplements

Vendredi 11 mars 2022

Gestion et sylviculture

Vendredi 8 avril 2022

Les documents de gestion durable

Vendredi 13 mai 2022

La fiscalité ; la santé des forêts

Vendredi 17 juin 2022

Les facteurs de production

Vendredi 23 septembre 2022

La plantation

Vendredi 14 octobre 2022

Le fonctionnement de l'arbre

Vendredi 18 novembre 2022

L'utilisation des bois

Vendredi 9 décembre 2022

La commercialisation des bois ; la desserte forestière



Entretenir efficacement sa forêt, cela s'apprend !

Comme tout patrimoine, une forêt se gère et s'entretient pour assurer sa croissance et garantir son équilibre puis sa transmission

Se former est une démarche essentielle pour :

- évaluer le potentiel de sa forêt
- transmettre un patrimoine de qualité et en bonne santé
- faire les bons choix, éviter des erreurs irréversibles
- valoriser et commercialiser son bois
- préserver la biodiversité, favoriser ses activités (chasse, promenade, bois de chauffage ...),
- être informé de la réglementation et de la fiscalité...



Durant ces formations

- **dialoguez** avec des professionnels
- **identifiez** facilement les informations et interlocuteurs dont vous avez besoin
- **exercez-vous** lors des phases de terrain
- **précisez** vos choix de gestion



Organisateurs et animateurs principaux de ce stage

- Laurent SAUVAGE, COFA.
- Thomas GLAY, CRPF GE.

OUI, je m'inscris au stage FOGEFOR

"Apprendre à gérer sa forêt"


Mme / M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....



Mail@.....

Profession

Date de naissance

Statut forestier privé :

- Sylviculteur ou propriétaire gestionnaire de forêts
- Ayant droit du propriétaire contribuant à la gestion de la forêt
- Salarié forestier d'un propriétaire privé
- Autre, préciser

Règlement :

s'inscrit dès maintenant à cette formation dont le montant prévu est de : 100 €/personne.

A, le

Signature :

Bulletin et règlement à renvoyer à l'ordre de l'UFGE, avant le 20/12/2021 :

CRPF/UFGE - Maison Régionale de la Forêt et du Bois -
Complexe Agricole du Mont Bernard - Route de Suippes -
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE